

Rapporteur général en charge du budget : Martial WESLY

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Adhésions à des organismes extérieurs »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Le Président du Conseil régional propose d'adhérer à l'Association Régions de France. Celle-ci est une association loi 1901, dont les principales missions sont les suivantes :

- organiser la concertation entre les régions françaises afin d'assurer leur représentation auprès des pouvoirs publics, en particulier dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des lois de décentralisation ;
- apporter un concours technique et juridique aux services administratifs placés sous l'autorité des exécutifs régionaux.

Le coût de l'adhésion annuelle s'élève à 178 445 €. Ainsi, il est proposé :

- d'approuver l'adhésion à l'association Régions de France ;
- d'approuver les statuts de cet organisme annexés ;
- d'affecter le montant de la cotisation correspondante sur le programme budgétaire 9020 – Ressources et expertises.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER relève qu'il ne s'agit pas en fait « d'adhérer » à l'association Régions de France, mais, comme chaque année, de renouveler une adhésion déjà en place. Considérant l'objet de l'association, dont les régions sont membres de droit, le CESER ne peut qu'approuver cette reconduction, appréciant qui plus est que le Président de la Région Bretagne préside la commission agriculture de l'association, rôle qui reflète l'intérêt représenté par cette activité sur notre territoire.

Indépendamment des propositions qui lui sont ici soumises, le CESER note que le montant de la cotisation annuelle repose sur le nombre d'habitants.

Enfin, les statuts de l'association Régions de France n'appellent pas de remarque particulière.

Vote sur l'avis du CESER de Bretagne

Adhésions à des organismes extérieurs

Nombre de votants : 105

Ont voté pour l'avis du CESER : 105

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Jean-Paul RIAULT (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Jean CABARET (Confédération paysanne), Anne RENOARD (Coordination rurale), Philippe DAGORNE (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Gilles MARECHAL (Par accord FRCIVAM-IBB), Olivier LE NEZET (CRPMEM), Jehane PRUDHOMME (CRPMEM), Agnès BARBE (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Sylvie GOURVIL (CRMA), Philippe PLANTIN (CRMA), Nelly BUDET (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Séverine DUDOT (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Michel BELLIER (MEDEF), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Yannick SAUVEE (CJDE), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Sergio CAPITAO DA SILVA (ID4CAR), Anne COUËTIL (Par accord SER-FEE), Frédéric BAZANTAY (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Catherine GUILLEAU (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Isabelle CONAN (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Béatrice FRISONI (CFDT), Chantal GOSSELIN (CFDT), Chantal JOUNEAUX (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Yves LAURENT (CFDT), David RIOU (CFDT), Samuel BRICARD (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Julie MASSIEU (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Michel FRANCOMME (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Céline BONY (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Daniel CLOAREC (CFTC), Annie COTTIER (CFTC), Sylvie BOURBIGOT (SOLIDAIRES), David COCAULT (SOLIDAIRES), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Catherine MAILLARD (CFE-CGC), Françoise FROMAGEAU (URAF), Marion MILLO (Planning Familial), Virginie TEXIER (APEL), Filipe NOVAIS (CRAJEP), Yannick MORIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Michelle LE ROUX (FAS), Jean-Claude THIMEUR (Par accord URAPEI-CREAI), Marie-Christine CARPENTIER (URIOPSS), Dominique PIRIO (Réseau Cohérence), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Michèle CASU (Réseau Bretagne solidaire), Mireille MASSOT (UNAASS), Fabienne COLAS (Union régionale de la Mutualité française), André DE DECKER (Par accord CPAM-CAF-MSA), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), Eric HITTI (Universités de Bretagne), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Valérie MAZAUURIC (IFREMER), Michel MORVANT (par accord SOLIHA Bretagne et Habitat et développement en Bretagne), Maryvonne LE PEZENNEC-CHARRIER (Par accord entre l'UFC - Que choisir et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)), Anne-Sophie JEGAT (FRGEDA), Laetitia BOUVIER (JA), Karim KHAN (Par accord UNAT-UBHPA-UMIH-SNAV-FNTV-FVRB-UBGF), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Pierre BAGEOT (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Jean-Luc TOULLEC (Bretagne Vivante – SEPNB), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée), Thierry MERRET (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité